

Avis de Marché

Services (Techniques de l'information et de la communication)

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Université de Corse, 2 rue de l'église, place gaffory, Contact : pôle de la Commande Publique, à l'attention de m.Pieroni, F-20250 Corte. Tél. (+33) 4 95 45 01 99. E-mail : marchepublic@univ-corse.fr. Fax (+33) 4 95 57 84 54.

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

I.3) Activité principale : Éducation.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

LOCATION MAINTENANCE ET FOURNITURE D'UN PARC DE PHOTOCOPIEURS NUMERIQUES.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Services.

Catégorie de services : n°15 Services de publication et d'impression sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle. Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : tous les sites de l'université de corse
Code NUTS FR83.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

Location maintenance et fourniture d'un parc de photocopieurs numériques.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 30121100.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots : Division en lots : Oui.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

Lé délai de mise en ordre de marche est fixé à 3 semaines à compter de la notification. La durée de la prestation est fixée à 3 ans à compter de la mise en ordre de marche.

II.2.2) Informations sur les options : Options : non.

II.2.3) Reconduction : non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Information sur les lots

LOT n° 1 intitulé : Photocopieurs libre service

1) **Description succincte** : 35 Photocopieurs libre service

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)** : 30121100.

3) **Quantité ou étendue**

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaires sur les lots** :

Le délai de mise en ordre de marche est fixé à 3 semaines à compter de la notification. La durée de la prestation est fixée à 3 ans à compter de la mise en ordre de marche.

LOT n° 2 intitulé : Photocopieurs reprographie interne

1) **Description succincte** : Photocopieurs reprographie interne

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)** : 30121100.

3) **Quantité ou étendue**

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaires sur les lots** :

Le délai de mise en ordre de marche est fixé à 3 semaines à compter de la notification. La durée de la prestation est fixée à 3 ans à compter de la mise en ordre de marche. Le candidat aura la possibilité de proposer une variante pour le lot n°2, en conformité avec l'objectif à atteindre décrit dans le CCTP.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1 Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

La facturation sera trimestrielle, à terme échu tant en ce qui concerne la location que la maintenance.

III.1.3 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Solidaire.

III.1.4 L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1 Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

1. Garanties professionnelles et financières suffisantes;

2. Garanties techniques suffisantes.

- formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants

III.2.2 Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

III.2.3 Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : garanties techniques suffisantes.

III.2.4 Marchés réservés :

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1 La prestation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Prix des prestations. Pondération : 50.
2. Valeur technique. Pondération : 50.

IV.2.2) Enchère électronique : Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 12S0011.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif : Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

10 mai 2012 à 16h00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés:

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT :

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Obtention du DCE et renseignements: gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'università di Corsica), ou sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - télécopieur: 04 95 57 84 54 - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres: Conformément aux dispositions de l'article 56 du Code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur oblige la transmission des candidatures et des offres des entreprises, avant la date et l'heure limites, par voie électronique à l'adresse suivante : www.klekoon.com (voir conditions techniques sur la plateforme et dans le RC).

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, chemin Montépiano, F-20407 Bastia.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : par la voie du :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 30 mars 2012.